

## SOMMAIRE

### Consultation thématique - Desserte terrestre

Par vidéoconférence - le 08 juillet 2020 de 9 h 30 à 11 h 30

#### Participants :

- **Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ) :** Carole Raïche
- **Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) :**  
Richard Liebmann et Stéphane Simoneau
- **Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) :**  
Patrick Lalonde
- **Association des Propriétaires d'Ambulances Régionaux (APAR) :**  
Claude Lachance et Patrice Desmeules
- **Centre intégré de santé et de services sociaux de La Montérégie-Centre :** Dave Ross
- **Corporation des paramédics du Québec (CPQ) :** Joey Ouellet et Geoffroy Dejaune
- **Corporation des services ambulanciers du Québec (CSAQ) :**  
Jocelyn Beaulieu et Sylvain Bernier
- **Coalition des entreprises de services paramédicaux du Québec (CESPQ) :**  
Stéphane Maillet
- **Fédération des coopératives des paramédics du Québec (FCPQ) :**  
Paul Lévesque et Francis Moores
- **Fédération des employés du préhospitalier du Québec (FPHQ) :**  
Daniel Chouinard et Michel Fradette
- **Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) :**  
Jean Gagnon et Samuel Trépanier
- **Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ-592) :**  
Benoît Cowell et David Gagnon
- **Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;** Jessy Baron
- **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) :** Luc Jolicoeur
- **Ministère de la Sécurité publique (MSP) :**  
Jean-Louis Le Blanc, Mathieu Boisvert, Claude Labrie
- **Ministère des Transports :** Jean-François Lépine

... 2

- **Regroupement des associations de pompiers du Québec (RAPQ)** : Hal Newman
- **Réseau FADOQ** : Danis Prud'homme
- **Sûreté du Québec** : André Santerre et Jean-Sébastien Monette
- **Syndicat des pompiers et pompières du Québec** : Jean-Sébastien Turcotte
- **Travailleurs Ambulanciers syndiqués de Beauce inc. (TASBI)** : Christian Duperron et Louis-Olivier Gendron
  
- **Comité national de la transformation du système préhospitalier d'urgence (CNTSPU)** : Serge Tremblay et Caroline Barbir

---

Dans le cadre des rencontres de consultations thématiques, les membres du CNTSPU souhaitent entendre la voix des différentes parties prenantes sur la **desserte terrestre**.

L'objectif de la rencontre consiste à permettre aux organisations d'exprimer leurs principales orientations afin de concevoir un système préhospitalier à la hauteur de leurs ambitions par :

- L'identification des grands éléments d'architecture de la transformation ;
- Le ralliement et l'engagement des acteurs de la société civile dans l'amélioration du système préhospitalier d'urgence ;
- La recherche des consensus permettant d'amorcer la transformation.

La thématique « Desserte terrestre » fait référence au fait d'assurer une réponse appropriée aux personnes en situation de détresse pour les événements accessibles par les voies carrossables. Déterminer la distribution optimale des ressources en fonction des besoins et des spécificités régionales.

Les participants ont apporté leurs contributions en répondant à trois questions :

- Quelle est votre vision du système pour les 20 prochaines années ?
- Quelles contributions peut apporter votre organisation ?
- Comment pouvons-nous vous soutenir pour réaliser ces contributions ?

## VISION DES PARTIES PRENANTES

### **D'ordre général, les participants s'entendent sur :**

- L'utilisateur doit être au cœur des préoccupations.
- Le temps est le facteur déterminant de plusieurs appels chrono-dépendants.
- La nécessité d'obtenir des indicateurs de performances.
- Une meilleure utilisation des ressources.

### **À l'issue de la rencontre, plusieurs propositions des participants sont convergentes :**

- Intégrer les services préhospitaliers d'urgence (SPU) au réseau de la santé.
- Améliorer l'arrimage inter Centre de Communication Santé (CCS).
  - Interopérabilité régionale en favorisant le rôle des CCS.
- Établir mécanisme d'évaluation du risque :
  - Principe analyse/couverture de risque
  - Revoir la desserte en tenant compte du temps systémique comme indicateur, prendre en compte le temps plutôt que la distance.
  - Prendre en compte la charge de travail.
- Revoir la distribution des véhicules sur le territoire : zone vs région, points de services, types d'horaires, améliorer la fluidité entre les zones.
- Favoriser plus d'un type de véhicules pour le transport interétablissement (véhicules et équipes désignés) — revoir les normes de véhicules (BNQ vs autres) en fonction des besoins spécifiques de certains services spécialisés, ergonomie et besoin régionaux (environnement)
- Déterminer le niveau de l'offre :
  - En fonction des ressources, identifier et diversifier l'offre de service régionale (Premiers répondants, équipes dédiées).
  - Redéfinir l'offre de service en réduisant l'impact d'un système hospitalo-centriste.
  - Améliorer la concertation et la collaboration afin d'éviter les silos pour mieux répondre aux besoins des patients.
- Meilleur arrimage avec les partenaires (policiers, pompiers).
- Changements démographiques, vieillissement de la population.

### **D'autres pistes de réflexion plus spécifiques sont également discutées :**

- Briser les silos pour optimiser les budgets.
- Orienter la prestation de service vers le besoin du patient qui est de rester à domicile.
- Développer services connexes (e.g. paramédecine communautaire pour réduire demande transports).
- Doit revoir un système majoritairement hospitalo-centriste.

## **POSSIBILITÉS DE CONTRIBUTIONS ET ATTENTES**

**Les discussions mettent en lumière l'importance de la contribution collective, notamment en ce qui concerne :**

- Les découvertes de territoires.
- La réorganisation de l'orientation des patients afin de réduire les difficultés de couverture de territoires.
- La modification des horaires de faction en raison des temps de transports.
- La capacité des TAP de référer les patients vers des ressources alternatives.

**Les parties prenantes souhaitent que le MSSS soutienne les contributions par :**

- Du financement.
- Une modification de l'encadrement légal et l'adoption d'un cadre réglementaire plus souple.
- La mise en place de tables de concertation ou forums multidisciplinaires.
- L'informatisation.

Version du 31 août 2020